ÉTAT-CIVIL. — *ROUBAIX.* — *Déclarations de naissances du 4 novembre.* — Henri Delliart, rue des Tuileries 46; Arthur et Eugène Verceruysse, (jumeaux) rue du Moulin 56. — Armand Steder, rue du Fontenoy, cour Moreau 47. — Laurente et Jules Collier, (jumeaux) rue de Mouveaux, cour Frère 16. — Victor Verbecke, 155 des Anges, cour Lagrange 19. — Julie Coulon, rue Sainte-Elisabeth, cour Lahut 9. — Désiré Delcaux, rue de la Lainerie, cour Lagrange. — *Mariages.* — Odile Delmaal, 21 ans, cotonnière, rue du Moulin, 145 et Marie Allard, 21 ans, sans profession, rue Isabeau 11. — Auguste Lannoy, 22 ans, jardinier, rue Saint-Etienne 11 et François de Jantzen 18 ans, marchande de lingerie, rue Bernard 92. — Louis Rasson, 20 ans, cabaretier, rue de Lannoy 175 et Malvina Music, 25 ans, sans profession, rue de la Redoute, 35. — *Déclarations de décès du 4 novembre.* — Jeanne Lebeulle, 4 ans 3 mois, rue des Longues-Haies, cour Lambert 12. — Marie Leporte, 3 mois, rue Fulton, cour Saint-Jean 2. — Alexandre Gerard, 58 ans tisserand, Hôtel-Dieu. — Thomas Capelle, 52 ans sans profession, rue du Pavé, sur la voie publique.

TOURCOING. — *Déclarations de naissances du 3 novembre.* — Caroline Dujardin, rue du Bus. — Georges Lefebvre, rue de la Crique-Blanche. — Valentine Roisch, rue de la Crèche. — Jean-Baptiste Castel, rue de Menin. — Odon Devaux, rue de Guisnes. — Germaine Tanghe, rue des Carliers. — Maria Leclercq, rue Labyrinthe. — *Mariages.* — Emile Desobry, 30 ans, tisserand, et Julie Martinez, 24 ans, sans profession. — *Déclarations de décès du 3 novembre.* — Joseph Franchomme, 1 an 11 mois, rue Nationale. — Louis Lenuzie, 18 ans 8 mois, rattacheur, Hôpital-Civil. — Omer le Hardy, 2 mois, Hôpital-Civil.

WASQUEHAL. — *Déclarations du naissances du 23 au 31 octobre.* — Arthur Lecreux, rue du Bourg. — Alfred Frere, au Capreau. — Louise et Marie Hallium, (jumelles) Haut-Vinage. — *Publications de mariages.* — Jules Schollaert, 30 ans et Sidonie Van Glysegheem, 23 ans, ouvrière de ferme à Wasquehal. — Gustave Vandenbroucke, 26 ans, ouvrier de ferme, à Fiers, et Barbe Lambert, 23 ans, servante à Wasquehal. — *Mariages.* — Jules Scholart, 30 ans, et Sidonie Van Glysegheem, 23 ans, ouvrier de ferme à Wasquehal. — *Déclarations de décès du 22 au 31 octobre.* — Louis Lernout, 70 ans, au Bourg. — Henri Samyn, 27 ans, au Capreau. — Alice Mansart, 13 mois au Bourg. — Jeanne Caby, 2 mois, au Bourg.

Convois funèbres & Obits

M. et Mme Sidaine-Badaire font célébrer un Obit solennel Anniversaire et un Obit du Mois au Matin, Aujourd'hui, à l'église paroissiale de Saint-Joseph, le lundi 8 novembre 1886, à 9 heures, pour le repos des âmes de Monsieur Edgard-Louis-Alexandre SIDAINE, leur fils aîné, sous-officier, membre de réserve du 2e régiment de ligne, décédé à Paris, le 19 octobre 1886, dans sa 25e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, et de Monsieur Marcel-Louis SIDAINE, leur jeune fils, employé de commerce, décédé à Roubaix, le 11 octobre 1886, dans sa 19e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme tenant lieu.

LETTRES MORTUAIRES & D'OBITS
IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — AVIS GRATUIT dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition), et dans le *Petit Journal de Roubaix*.

FAITS DIVERS

Les passagers qui se trouvaient à bord du paquebot *Ville-de Tunis*, parti l'autre jour pour Alger, ont été témoins, écrit on à la *Gironde*, d'un spectacle très curieux, bien connu de nos vieux marins, sans doute, mais auquel ceux qui ne sont pas constamment en mer assistent rarement.

Je veux parler du *feu Saint-Elme*.

Ce phénomène s'est produit avec une intensité et une durée surprenantes à bord du paquebot en question. L'orage grondait au loin. Les nuages étaient bas; on était à deux heures et demie d'Alger environ, il faisait nuit noire.

Tout à coup des globes lumineux apparaissent à l'extrémité des mâts; les étais se couvrent de petites aigrettes de feu et haubans et gaîhaubans prennent l'apparence de cordons de gaz absolument semblables à ceux employés pour l'illumination des monuments.

Le paquebot se trouva donc pourvu soudainement d'un éclairage électrique vacillant, mais assez intense pour permettre aux passagers de circuler facilement sur le pont.

Le météore ne dura pas moins de trois quarts d'heure. C'est à cause de son intensité et de sa durée exceptionnelles que j'ai cru devoir vous le signaler.

Un correspondant du *Journal de Rennes* signale le retour inespéré à Saint-Malo du navire *Boieldieu* que l'on croyait perdu à la suite de la dernière tempête.

« Parti de Belle-Ile le 15 octobre, le *Boieldieu* a reçu le 16 le violent coup de vent du Nord-Ouest qui a cause de si grands dégâts sur nos côtes. Le navire, couvert par les lames, s'est vaillamment comporté et, après avoir lutté contre la tempête a été repoussé jusque dans le golfe de Gascogne. Au premier moment d'accalmie, le *Boieldieu*, qui avait beaucoup fatigué, remonta péniblement vers le Nord, et après quelques jours d'une rude traversée entra dans la Manche. Il y trouva une mer houleuse, et bientôt la brise du Nord-Est, fraîchissant de plus en plus, souffla en tempête. Les flots devinrent énormes et ce ne fut qu'au prix des plus courageux efforts de l'équipage que le *Boieldieu* put lutter contre la mer devenue furieuse. Le 20 au matin, il mouillait enfin en rade de Saint Malo.

« Il n'y avait plus de vivres à bord; c'est à peine s'il restait un peu de pain et quelques biscuits, et depuis plusieurs jours le capitaine s'était vu dans la dure nécessité de rationner ses matelots.

» Malheureusement, un homme est mort à bord de maladie, il y a deux ou trois jours. Le reste de l'équipage est en bonne santé quoique exténué.

Petite statistique du duel. — Depuis 1885 jusqu'à ce jour, il y a eu en France six cent quarante-sept duels, chiffre officiel. Les duels militaires ne figurent pas dans ce chiffre. Il y a eu en moyenne un duel tragique tous les soixante-dix-sept, d'où il faut conclure qu'en allant sur le terrain, on a soixante-dix-sept chance, contre une d'en revenir.

Le cornet révélateur. — Au moment où M. Véron, après avoir mis en état d'arrestation plusieurs vagabonds, procédait à leur interrogatoire sommaire, l'un d'eux, qui avait été trouvé en compagnie d'un cambrioleur recherché depuis plusieurs mois, s'avança vers le magistrat d'un air indigné et dit :

— Je suis un travailleur, et la justice n'a jamais reçu de plaintes contre moi.

— Quel métier fais-tu? lui demanda M. Véron.

Garçon épicier.

Le commissaire de police déchira alors une feuille de son carnet et la tendant à l'individu :

— Fais-moi un cornet.

Le misérable prit la feuille de papier d'un air ahuri et commença à la retourner entre ses doigts. Dix fois il essaya de la rouler en cornet, et toujours le papier glissait. Une fois il crut réussir, il ne put aboutir qu'à faire une sorte de mirliton informe.

Les complices ne pouvaient s'empêcher de rire, et les agents eux-mêmes, malgré leur impassibilité proverbiale, se tordaient en voyant la maladresse du patient.

Enfin, celui-ci, impatienté, froissa le papier et le jeta à terre.

— Eh bien! c'est bon, dit-il, c'est moi qui suis roulé, mais vous entendrez un jour parler de moi.

Le maladroit a été envoyé au dépôt avec toute la bande.

Deux veuves pour un mari. — Samuel W. Pauley et sa femme Judith résidaient, il y a quarante ans, à Allentown, en Amérique, et avaient plusieurs enfants. A l'époque de la guerre du Mexique, Pauley s'enrôla et se distingua sur le champ de bataille.

Un jour, comme il lui tardait de recevoir des nouvelles de sa famille dont, depuis longtemps il n'avait rien appris, il écrivit à une vieille connaissance qui, par suite d'une erreur quelconque, lui répondit que sa femme et ses enfants étaient morts. La guerre finie, Pauley, ne se souciant pas de retourner à Allentowd, où il ne devait plus retrouver ceux qui lui avaient été chers, alla se fixer à Wometsdorf, petite ville située à seize lieues de sa demeure précédente, et s'y remaria.

Sa femme Judith, qui n'avait pas vu revenir son mari après la guerre, en conclut qu'il avait été tué.

Pauley eut plusieurs enfants de sa seconde femme, prospéra et acquit une fortune d'une certaine importance. Il mourut, il y a peu de mois, à l'âge de soixante-dix ans.

Une de ses filles se maria au mois d'août, et à cette occasion un journal de Womelsdorf rappela les brillants exploits de Samuel-Pauley dans la guerre du Mexique.

Mme Judith se dit, en lisant ce panégyrique, qu'il s'agissait probablement d'un parent de son mari, et prit des informations. Elle ne fut pas peu surprise d'apprendre que le héros mexicain mort récemment n'était autre que son mari dont elle apprenait enfin des nouvelles exactes après quarante ans de séparation.

Les deux épouses sont aux prises en ce moment devant les tribunaux pour le partage de l'héritage.

Le chapitre des diamants. — On signale une hausse considérable sur les anciens diamants.

Dans plusieurs ventes récentes, ces pierres auraient atteint des prix qu'on ne pouvait pas prévoir, étant donnée la crise que nous traversons.

Ce sont les douairières du faubourg Saint-Germain qui vont se jouer de cette hausse, dit le *Matin*. Elles auront au moins la satisfaction de voir une plus value notable augmenter la valeur de cette fortune immobilière qui s'appelle les diamants de famille. On ne sait pas en effet le nombre de trésors qui dorment dans les écrins délabrés de nos hôtels antiques et de nos châteaux de province. Telle ou telle famille qui ne peut donner que trois cent mille francs de dot à une jeune fille, loi remet en même temps dans sa corbeille des diamants âgés de deux ou trois siècles et valant quelquefois autant de millions. C'est presque à ce chiffre qu'on peut évaluer les parures de la duchesse de Mouchy.

Par exemple, cette donation constitue en réalité une petite servitude. Les diamants, se transmettant en effet par héritage et faisant pour ainsi dire partie intégrante de la famille, ne peuvent être vendus à aucun prix, et pour aucune cause. On considérerait cette aliénation comme une sorte de sacrilège. Ce cas est à peu près analogue à celui des grands seigneurs italiens qui ont chez eux des Raphaël de 500.000 fr., mais qui ne peuvent les vendre, ou moins hors de l'Italie, en vertu d'une loi protectrice, et qui souvent n'ont pas quarante sous pour aller dîner à la trattoria.

UNE CIRCULAIRE

Une grande compagnie d'assurances sur la vie vient d'envoyer à ses agents une circulaire dans laquelle elle les engage à se défier des personnes qui, se servant de teinture pour les cheveux, ont quelque chance de faire au plus vite le saut dans l'Eternité. Elle n'accepte que l'Eau tonkinoise, absolument inoffensive. — reconnaît-elle, la meilleure de toutes comme la moins chère.

23349 VAISSIER frères, Roubaix-Paris.

TRIBUNAUX

Le port du viatique aux malades

A l'occasion de poursuites exercées contre cinq vicaires de Toulouse, le juge de police du canton centre de cette ville, M. Bernard, vient de rendre un jugement qui pose les principes suivants :

« Il faut entendre par procession une marche solennelle d'un caractere religieux, accompagnée de chants et de prières,

» Ne peut être considéré, comme une procession, le fait par un prêtre de porter, sans itinéraire tracé d'avance, la communion au domicile des malades, même lorsque le port du viatique a lieu avec une certaine pompe, et il n'importe que quelques fidèles aient fait cortège, lorsqu'ils ont agi de leur initiative privée, sans convocation et sans se placer dans un ordre processionnel quelconque.

» Par suite, le port du viatique accompli dans de telles conditions ne constitue pas une infraction à un arrêté municipal, qui prohibe uniquement les processions et qui n'a pas vise d'une façon générale les manifestations des cultes sur la voie publique.»

Les cinq prêtres sont donc, en conséquence, acquittés.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

Mésaventure du ministère Allemand

Paris, 4 novembre. — Un journal de Pékin raconte une anecdote assez réjouissante. Il paraît que dans le nord de la Chine, se trouve une colonie de missionnaires qui, jusqu'ici, se sont réclamés de la protection de la France. Cependant, étant sujets allemands, ils ont dû, sur les instances du ministre de l'Allemagne à Pékin, retourner au giron du *Vaterland*.

Par un arrangement spécial, les missionnaires français ont des passeports qui les autorisent à acquérir des terres et des maisons pour leurs établissements, ces biens étant considérés comme propriétés collectives de la communauté. Or, quand M. de Brandt demanda aux autorités chinoises des passeports pareils pour ses nationaux, on lui offrit les passeports ordinaires accordés aux voyageurs et aux marchands. Le ministre les ayant refusés, les Chinois déclarèrent que ces passeports étaient les seuls qu'ils eussent jamais donnés aux Allemands et qu'ils n'en auraient pas d'autres. Les missionnaires allemands ont dû, au grand mécontement de leur protecteur naturel, solliciter la protection du ministre de France, qui, charmé de la mésaventure de son collègue, a consenti à la leur rendre.

A l'Académie

Paris, 4 novembre. — C'est le jeudi 18 novembre prochain que doit avoir lieu l'election à l'Académie française du successeur du comte de Falloux.

Le comte d'Haussonville et M. Gréard sont, pour le moment, seuls en présence. Toutefois, il serait possible qu'à la dernière heure il y eût du nouveau.

La donation de Chantilly

Paris, 4 novembre. — M. Goblet a reçu hier matin à dix heures, la délégation des membres de l'Institut et les représentants de Mgr le duc d'Aumale, chargés de remettre au ministre de l'instruction publique l'acte authentique de la donation de Chantilly.

Cette délégation était composée : de MM. Zeller, président de l'Institut de France; Barthélemy Saint-Hilaire, président de la commission centrale administrative; Aucoc, secrétaire; Camille Doucet, secrétaire perpétuelle de l'Académie française; Gaston Paris, de l'Académie des inscripsions et belles-lettres; Jurien de la Gravière, de l'Académie des sciences; Charles Garnier, de l'Académie des beaux-arts, représentant les cinq classes de l'Institut; MM. Bocher, sénateur, Denormandie, sénateur; Ed. Rousse, mandataires du duc d'Aumale et Limbourg, avocat.

M. Goblet a fait le meilleur accueil à la délégation et a promis de hâter de tout son pouvoir la solution de cette grande question.

L'acte sera remis dès aujourd'hui au Conseil d'Etat, a dit le ministre, et aussitôt après la sanction officielle, un décret autorisera l'Institut à accepter cette généreuse donation.

Le jeûneur Merlatti

Paris, 4 novembre. — Le bruit s'est répandu hier que Merlatti allait cesser son jeûne : il n'en est rien. Cependant le huitième jour a été particulièrement pénible, et le sommeil constamment troublé par des hallucinations. Merlatti croyait voir des bandits qui l'arrêtaient et s'apprêtaient à lui trancher la tête. A son réveil, il était très fatigué, le pouls avait décrû, et il se plaignait d'un mal de tête assez violent. Dans la soirée, un mieux très sensible se manifesta. Merlatti commença à reprendre confiance. D'après ce qu'il a dit aux membres du comité, il s'attendait à la crise qu'il vient de traverser pour en avoir observé sur lui même les effets dans un premier jeûne qu'il fit à Londres, avant de venir à Paris.

Un peu effrayé par ces symptômes de réelle faiblesse, le comité chargé de la surveillance du jeûneur s'est réuni hier soir, à quatre heures. Il a examiné avec le plus grand soin Stephano Merlatti, et il a décidé à l'unanimité la continuation de l'expérience.

En neuf jours, Merlatti a diminué de 3 kilos.

Il reçoit de nombreux visiteurs dans sa chambre du Grand-Hôtel.

Un officier d'ordonnance tué par le Czar

On a récemment parlé d'un meurtre qui aurait été commis par l'empereur de Russie sur la personne de l'un de ses officiers d'ordonnance, le comte de Reutern; le fait a été nié.

Il paraît cependant qu'il est exact, dit le *Figaro*.

Une très proche parente du comte de Reutern, en ce moment à Bâle, a écrit à un de ses amis une lettre désolée, pleine de renseignements sur cette grave affaire.

M. de Reutern aurait été tué par l'Empereur.

Le comte fumait un cigare quand le Czar rentra dans sa chambre. Il voulut cacher son cigare, mais le Czar aperçut le feu et, dit le correspondant, « vit rouge »; il tira et tua le comte de Reutern.

Le choléra en Italie

Rome, 4 novembre. — Les journaux annoncent que le choléra a éclaté à Milan dans le 66e régiment d'infanterie, venant de Monteleone (Calabre).

Quelques cas se seraient produits également dans le 24e régiment, transporté de Milan à Monteleone par un bâtiment ayant servi au 66e.

Il y avait eu jusqu'ici à Milan vingt cas de choléra dont un décès.

La *Riforma* dit que le choléra existe aussi à Gênes, où il y aurait eu une quinzaine de cas dans ces dernières vingt-quatre heures.

Le même journal assure que le rapport officiel du ministère de l'intérieur, portera qu'il y a eu cette année, en Italie, 48.000 cas de choléra dont 22.000 décès.

Fin de la grève de Panama

Panama 4 novembre. — La grève du chemin de fer de Panama est terminée.

DERNIÈRE HEURE

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

Le conseil des ministres

Paris, 4 novembre. — Le conseil des ministres s'est réuni à l'Elysée. MM. Baihaut et Boulanger étaient absents. M. Boulanger assistait à l'inauguration de l'orphelinat d'Ériot.

Les négociations pour la désignation du successeur de M. Baihaut, n'ont pas encore abouti. M. Millaud paraît avoir plus chances.

M. Grévy a signé la nomination de M. Bihourd à Tunis.

M. Sadi Carnot a annoncé que pour simplifier la discussion du budget, il écarte de son projet les mesures relatives au vinage et l'abaissement des degrés des vins de 15 à 12.

Le mouvement préfectoral sera probablement signé samedi et le mouvement sous-préfectoral paraîtra ultérieurement.

M. Gladstone et l'Irlande

Londres, 4 novembre. — Une lettre de M. Gladstone, répondant à lord Brabourne, conteste que l'Irlande doive être considérée historiquement comme étant légitimement sous la dépendance du parlement britannique, et déclare que l'histoire de la chrétienté n'offre peut-être aucun exemple de pays dont les relations aient été aussi entachées de cruauté et de fraude que les relations de l'Angleterre avec l'Irlande.

Violents orages

Londres, 4 novembre. — De violents orages ont sévi hier dans le pays de Galles et au nord de l'Ecosse.

Les événements de Bulgarie

Tirnova, 4 novembre. — Les regents de la Bulgarie, dit le *Times*, ont offert à M. Zankoff de rentrer dans la régence. M. Zankoff a représenté que la démission préalable du gouvernement actuel était indispensable.

Le *Times* blâme la conduite des régents et de ceux qui ont perdu la tête.

Les Russes à Varna

Londres, 4 novembre. — Le *Standard* croit que la Russie a l'intention de s'emparer de Varna, afin d'y établir une station navale.

Le budget

Paris, 4 novembre. — Une note résumant les dernières déclarations de M. Sadi-Carnot va être distribuée aux Chambres pour la discussion du budget.

La nomination de M. Millaud

Paris, 4 novembre. — M. Millaud, n'étant arrivé à Paris que la nuit dernière, n'a pu avoir un entretien avec M. de Freycinet.

C'est pour cette seule raison que sa nomination n'a pu être arrêtée au conseil des ministres dans la matinée; mais c'est certainement lui qui succédera à M. Baihaut.

La distribution à la Chambre

Paris, 4 novembre. — La distribution des rapports comprend le rapport du M. Millochau sur les bestiaux, que nous avons analysé, et le projet Demôte portant la revision des articles 1 à 16, livre 2e du code de procédure civile relatif à la conciliation des parties.

SÉNAT

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

Séance du jeudi 4 novembre

PRÉSIDENCE DE M. LE ROYER, PRÉSIDENT.

La question de M. Bozérian, sur les fraudes de marques en matières industrielles, doit venir en discussion aujourd'hui.

On a distribué aux sénateurs le rapport de M. Cuvinot sur la canalisation de l'Oise.

Le rapport estime que les travaux, ayant pour objet de doter la Seine d'un tirant d'eau de trois mètres, touchent à leur fin et que, dans un délai très prochain, les charbons anglais pourront venir à Paris, et faire, par suite, une concurrence redoutable aux charbons du Nord et du Pas-de-Calais.

Pour permettre à ceux-ci de conserver à la batellerie du Nord son principal aliment, il est indispensable que les travaux d'amélioration de l'Oise soient prochainement terminés.

M. Cuvinot termine en proposant l'adoption de son projet.

M. Fouché de Careil va également poser une question à M. Lockroy au sujet de la part de l'agriculture dans l'exposition de 1889.

La séance est ouverte à 2 heures.

M. de Gavardie dépose une proposition tendant à modifier les articles 483 et suivants du code d'instruction criminelle.

M. Foucher de Careil adresse une question au ministre du commerce sur la part qu'il compte faire à l'agriculture dans le plan de l'exposition de 1889.

Est-il vrai que M. Davelle a demandé 44,000 mètres pour l'exposition agricole et que le ministre du commerce ne lui en ait accordé que 28.000.

M. Lockroy affirme l'intérêt du gouvernement pour l'agriculture.

Aussi lui accordera-t-on une place double de celle qu'elle a eue en 1878.

Elle aura donc au moins 20.000 carrés au lieu de 9.000. On essaiera même de lui donner 8.000 mètres de plus. Mais il faut attendre les décisions des comités départementaux et l'indication des fonds qu'ils pourront fournir.

M. Foucher du Careil remercie le ministre de ses déclarations.

M. Bozérian demande à M. Lockroy pourquoi il a présenté, à la Chambre, un projet reprimant les fraudes qui tend-ont à faire passer pour produits français des produits étrangers, alors que le Sénat est saisi depuis deux ans, de sa proposition.

M. Lockroy répond que son intention était de presser le vote de ce projet de loi très-important qui sommeillait, depuis deux ans, au Sénat.

M. le Royer intervient pour déclarer que, si la proposition n'a pas été discutée, c'est d'abord parce que M. Bozérian rapporteur, a été malade, ensuite, parce que le ministre prédécesseur de M. Lockroy, a mis un an pour l'examiner.

La séance continue.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL

Séance du jeudi 4 novembre

Présidence de M. FLOQUET, président.

La séance est ouverte à 2 heures.

La chambre renvoie, à la prochaine séance, le projet modifié par le sénat et fixant la proportion annuelle des nominations dans la legion d'honneur pour l'armée territoriale.

Elle aborde ensuite la discussion générale du budget de 1887.

M. Daynaud déclare que le budget républicain n'a pas changé depuis 1882, que c'est toujours un budget d'errements et de déficits.

M. Floquet doit rappeler à leurs devoirs un certain nombre de membres qui s'appliquent à couvrir la voix de l'orateur du bruit de leurs conversations.

M. Daynaud montre que le projet d'amortissement est une simple fiction.

Pour amortir, il faut avoir un excédent de recettes; or la République n'a pas d'excédents. On procède par emprunts.

L'orateur ne conteste pas l'utilité de toutes les dépenses; mais il constate que ces dépenses utiles sont mal coordonnées.

Il critique ensuite non pas les millions, mais les milliards gaspillés pour ce qu'on appelle les palais scolaires.

Examinant la situation de nos producteurs, il montre notre industrie paralysée par la concurrence étrangère, qu'encourage la mauvaise gestion de la République, et par la situation des consommateurs écrasés d'impôts.

Si on regarde les grandes banques, on y trouve la politique. (Fréquentes approbations à droite)

La séance continue.

GRAND THEATRE DE ROUBAIX. — Direction : A. Vorms van Hamme. — Bureaux à 7 h. 1/4. — Rideau à 8 heures 1/2. — Jeudi 4 novembre 1886, cinquième représentation d'abonnement : LUCIE DE LAMMERMOOR, grand-opéra en quatre actes, musique de Donizetti. — Edgard Ravenswood, MM. Merrit. — Henri Aston, Soum. — Lucie, Mlle Boyer. — Sir Arthur, — Raymond, Van Damme. — Gilbert, Van Ommeslaeghe — Seigneurs et dames. — Chasseurs. — Grand divertissement par les dames du corps de ballet.

THEATRE DESCHAMPS, situé rue Richard-Lenoir. — Bureaux à 7 heures 1/2. — Rideau à 8 heures 1/4 — Mercredi 3 et jeudi 8 novembre, irrévocablement deux dernières représentations de l'immense succès : LES BIBELOTS DU DIABLE, grande féerie, en cinq actes et seize tableaux, par MM. Gogniard et Clairville.

BUREAU DES POSTES DE ROUBAIX

DÉPART. — MATIN.

8 h. 40. — Lille. — Tourcoing. — Département du Nord. — Ligne de Calais. — Angleterre. — Lignes d'Erquelines et Maubeuge. — Belgique.

11 h. 50. — Lille. — Tourcoing. — Lannoy. — Wattrelos, — Croix. — Douai. — Départements du Nord et Pas de Calais. — Ligne de Paris. — Belgique. — Etranger.

DÉPART. — SOIR.

h. 10. — Lille. — Croix. — Valenciennes.

h. — Tourcoing. — Belgique. — Allemagne. — Amérique. — Prusse.

5 h. 10. — Lignes de Maubeuge et d'Erquelines. — Reims — Ligne de Paris.

6 h. 45. — Tourcoing. — Avesnes. — St-Helpe. — Maubeuge. — Allemagne.

7 h. 50. — Ligne de Paris. — Ligne de Calais. — Angleterre.

8 h. 55. — Lille. — Tourcoing. — Lannoy. — Wattrelos. — Douai. — Cambrai. — Amiens. — Croix. — Ligne de Paris. — Ligne de Calais. — Angleterre. — Belgique. — Pays étrangers.

AVIS AUX SOCIÉTÉS. — Les sociétés qui confient l'impression de leurs affiches, circulaires et réglements à la maison Alfred Reboux, rue Neuve, 17 ont droit à l'insertion gratuite dans les deux éditions du *Journal de Roubaix*.

ADRESSES COMMERCIALES

de Roubaix-Tourcoing

Cordonnerie, Nouveautés, Confections

(LE « JOURNAL DE ROUBAIX » PUBLIE RÉGULIÈREMENT DANS SA GRANDE ET DANS SA PETITE EDITION, LES ADRESSES DES PRINCIPAUX FOURNISSEURS DU COMMERCE POUR CORDONNERIE, NOUVEAUTÉS, CONFECTION, ETC.) 2

Au Cuir social. Maison **Louis Herbaut Brouttin**, rue Saint-André, 29, à l'angle de la rue Saint-Jean, près la rue de Lannoy. — Vraie cordonnerie sur mesure et en magasin, pour hommes, dames et enfants. Devise : Vendre du bon pour vendre beaucoup et vendre beaucoup pour vendre bon marché.

A la Chaussure parisienne. Maison TEMPEZ **Couturier-Maupriez** successeur, 14 bis, Grande-Rue, Roubaix, en face le Cercle du Commerce. — Cette maison, une des plus anciennes, est bien connue pour vendre de confiance et à des prix très réduits, défiant toute concurrence. Une remise est faite selon l'importance à tout acheteur payant comptant. On se charge des réparations à bref délai. 508

A la renommée de la bonne Toile. **Ernest Ogez-Carnlaux**, rue Pellart prolongée, 149, Roubaix. Mérinos, flanelles, cachemires d'Ecosse, lainages et couvertures de laine, velours, soieries, draperies, nouveautés, confections, toiles, rouennerie, bonneterie. Trousseaux et layettes. 509

Au Bon Marché, 8, Grande Place, Roubaix. Tissus en tous genres, confections pour dames et enfants, tapis et ameublements. 510

Au Palais de Cristal, 16, Grande-Rue, Roubaix. — Vêtements confectionnés sur mesure, pour hommes et enfants. Prix-fixe. 511

Elégance, Solidité, Garantie. Habillements sur mesure, pour hommes et enfants, aux prix de la frontière. Nouveautés pour confections. Spécialité de draps noirs pour deuils et noces. **Victor Proyer**, tailleur, 90, rue Blanchemaille, Roubaix. 512

Au Mouton couronné, place de la Liberté, 1 et 3, et Grande-Rue, 38, Roubaix. Spécialité pour deuil, laines nouveautés noires et couleurs pour robes et confections. Cretonnes et croisés pour ameublements, flanelle blanche et couleurs, draperies noires et couleurs, articles blancs. Confections pour dames et enfants. Soieries et velours noirs et couleurs. 526

Nouveautés, rouennerie, bonneterie, confections pour dames et enfants. Chemises confectionnées en tous genres. **Veuve Mazure-Truffaut**, ancienne maison Truffaut-Fournier, 42, Grande-Rue, Roubaix. 530

Robes et manteaux confectionnés et sur mesure pour dames, fillettes et enfants. — *A l'Espérance*, **Senoutzen-Couzineau**, 12, rue du Vieil-Abreuvoir, Roubaix. Il y a toujours en magasin choix considérable de modèles haute nouveauté, à des prix défiant toute concurrence. Pour satisfaire aux demandes faites, la maison laisse aux clients qui le désirent la faculté de fournir leurs tissus ou garnitures. Spécialité pour deuil en 24 heures. 532

RUSSIE

Une maison, établie depuis 16 ANS dans deux centres manufacturiers, en Russie, représentant des maisons de France, d'Angleterre, d'Allemagne et de Russie, qu'elle peut donner comme références (ce genre de références ayant seul une valeur réelle!) se charge de représentations pour l'industrie textile. Réponse au bureau du journal, sous chiffre A. B.

COUTEAUX

Grands Rayons de Coutellerie

Couteaux de table et de dessert, de tous genres et de tous styles, en os, ébène, buffle, corne blonde, ivoire, nacre, etc.

CISEAUX

Choix considérable de ciseaux de toutes formes et de toutes grandeurs, pour couturières, tailleurs, ciseaux pour magasins, ciseaux de poche se fermant, ciseaux bouts ronds, etc., etc.

RASOIRS garantis français, anglais, belges, etc.

MAISON

BONNAVE-PECQUEUR

Rue Nain, 3, près l'Hôtel Ferrailie. ROUBAIX

COUTEAUX DE POCHE à une et plusieurs lames, coupe-cors, couteaux-poignards, couteaux de poche fins de tous modèles, etc.

Couperets pour échantillons

Réparations et repassage tous les cours.

BERNARD

dentiste

MÉDAILLE D'OR

77, rue Nationale, LILLE 1967

LE MASSON

Dentiste Expert

Dents et Bénitiers perfectionnés

Rue de l'Espérance, 6, Roubaix

COMMERCE

COTONS

Télégrammes communiqués par M. BULTEAU-GRIMONPREZ

LE HAVRE, 4 novembre.

Ventes : 3?? balles. Marché calme.

LIVERPOOL, 4 novembre.

Ventes: 10,000 balles. Marché soutenu.

NEW-YORK, 3 novembre.

Middling Upland, 9 3/16. Ventes 92,000 balles

Middling americain : à New-Orléans 9 1/8; Savannah, 8 7/16.

LE HAVRE, jeudi 4 novembre.

(Dépêche spéciale)

	3 nov. 11 h.	3 nov. 4 h.	4 nov. 11 h.		3 nov. 11 h.	3 nov. 4 h.	4 nov. 11 h.
Novem.	59 3/8	59 ..	58 ..	Mai	59 3/4	59 3/4	59 3/8
Decem	59 ..	58 7/8	58 4/8	Juin	59 ..	59 ..	59 3/4
Janvier	58 3/4	58 3/4	58 1/2	Juillet	59 1/4	60 3/4	60 ..
Février	58 3/4	58 3/4	58 1/2	Août	59 5/8	60 3/8	60 1/8
Mars	59 ..	59 ..	58 3/4	Septem.	..	..	..
Avril	59 1/4	59 3/8	59 ..	Octobre	..	..	..

Par câble de M. SIEGFRIED GRUNER et Cie

(Communiqué par M. JULES CAUËT)

NEW-YORK, mercredi 3 nov. (Clôt.)

Ventes : 70 000 balles. Marché calme.

Recettes 37,000 balles, contre 40.000 en 1885, et 27.000 en 1884

Total de la semaine : 187,000 balles, contre 220,000 en 1885 et 177,000 en 1884.

Novembre	8 87	Mars	9 17	Juillet	9 52
Décembre	8 80	Avril	9 25	Août	9 60
Janvier	8 97	Mai	9 34	Septembre	..
Février	9 08	Juin	9 44	Octobre	..

Télégramme communiqué par M. LEON CLERC :

LIVERPOOL, 4 novembre. 11 h. 10 matin.

Ventes : 10,000 balles. Marché soutenu. 1 à 2/64 de baisse.

Novembre-Décembre	4 58/64	Mai-Juin	5 1/64
Decembre-Janvier	4 58/64	Juin-Juillet	5 3/64
Janvier-Février	4 58/64	Juillet-Août	..
Février-Mars	4 59/64	Août-Septembre	..
Mars-Avril	4 61/64	Septembre-Octobre	..
Avril-Mai	4 63/64	Octobre-Novembre	..

CÉRÉALES & FARINES

PARIS, jeudi 4 novembre.

(Dépêche spéciale)

FARINES. — 12 marques. — Tendance calme.

	3 nov.	4 nov.		3 nov.	4 nov.
Courant	59 20	59 35	4 premiers	52 ..	52 10
Decembre	51 ..	52 10	4 de mars	52 75	52 75

Marque Corbeil..... 55 ..

Circulation : 5,600

BLÉS. — Tendance calme.

Courant	22 10	22 30	4 premiers	21 75	21 90
Decembre	22 40	22 90	4 de mars	22 75	22 75

SEIGLES. — Tendance calme.

Courant	12 75	12 ..	4 premiers	12 75	12 75
Decembre	13 ..	13 ..	4 de mars	13 75	13 75

Par câble de MM. SIEGFRIED-GRUNER et Ce, représentants à Roubaix par M. JULES CAUËT

NEW-YORK, mercredi 3 nov. (Clôt.)

MAÏS

NEW-YORK				CHICAGO			
Novem	59 1/2	Mai	..	Novem	36 1/4	Mai	42 3/4
Décem	57 1/2	Juin	..	Decem	35 1/2	Juin	..
Janv	58 1/2	Juillet	..	Janv	36 ..	Juillet	..
Février	59 1/4	Août	..	Février	36 3/4	Août	..
Mars	..	Sept	..	Mars	..	Sept	..
Avril	..	Octob	..	Avril	..	Octob	..

Froment

Novem	79 3/4	Mai	..	Novem	79 3/4	Mai	82 ..
Decem	80 3/4	Juin	81 1/2	Decem	79 1/4	Juin	..
Janv.	81 1/4	Juillet	..	Janv	79 3/4	Juillet	..
Février	80 ..	Août	..	Février	79 1/2	Août	..
Mars	80 1/2	Sept	..	Mars	..	Sept	..
Avril	82 ..	Octob	..	Avril	..	Octob	..

HUILES, GRAINES ET TOURTEAUX

LILLE, jeudi 4 novembre.

	HUILES l'hectolitre		GRAINES l'hectolitre		TOURT. les 100 kil.	
	Cours du jr	C. préc.				
Colza	..	54	16 ..	16 50	15 75	15